

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

5 Cents

Encourages
L'AUTORITE
en confiant vos travaux
d'impression à
**Cie des PUBLICATIONS
PROVINCIALES Ltée**
524, Edifice Canada Cement
Montréal 2

38e ANNEE — No 18

J.-A. Fortin, Directeur

L'AUTORITE, Beauveville, 22 novembre 1952

Vincent Brosseau, Rédacteur en chef

Abonnement : \$2.50 par année

FANATISME MUSULMAN EN AFRIQUE DU NORD

Les plaintes des états arabes au sujet de la Tunisie et du Maroc et l'attitude des Américains ont contribué à créer un climat défavorable. — Les observateurs impartiaux sont stupéfiés des accusations sans fondement portées contre la France à ce sujet. — Les vrais Marocains ne sont pas des Arabes mais des Berbères.

La démission du secrétaire général des Nations-Unies, M. Trygve LIE, a coïncidé avec l'intervention du ministre des affaires étrangères de France, M. Robert SCHUMAN à l'O.N.U. au sujet de la Tunisie et du Maroc et l'attitude américaine à ce sujet ont contribué à créer un climat malsain en ces dernières semaines. Ceux qui sont au courant de l'oeuvre accomplie par la France en Tunisie et au Maroc ne peuvent qu'être stupéfiés par les accusations sans fondement portées contre la France. C'est Jules FERRY qui en 1881 a établi le protectorat français en Tunisie. D'un territoire presque désertique, la France a fait un pays riche et prospère; en un demi-siècle, elle a complètement transformé la Tunisie et contribué à l'amélioration sensible du standard de vie du peuple tunisien, grâce à la modernisation de l'agriculture et au développement de l'hygiène et à l'établissement d'écoles primaires. Comme me le faisait remarquer une charmante institutrice tunisienne, c'est le peuple tunisien bien plus que les colons français établis en Tunisie, qui a bénéficié de l'établissement du protectorat français et la poignée d'extrémistes qui cherchent à faire intervenir les Nations-Unies représentent plutôt les intérêts particuliers de quelques grands féodaux qui voudraient voir disparaître les Français, afin de continuer à exploiter les masses comme avant 1881. Qui ne connaît l'oeuvre admirable que la France a accomplie au Maroc depuis Lyautey? En 1912, Casablanca était une bourgade à peu près inconnue. En 1952, Casablanca, dotée par la France d'installations portuaires des plus modernes est devenue une ville magnifique de 650,000 habitants.

Lorsque les Français ont pris pied au Maroc au début du vingtième siècle, ce pays était en proie à l'anarchie. Ce sont surtout des fanatiques musulmans qui voudraient expulser les Français d'Afrique du Nord, afin de reprendre la guerre sainte au nom de Mahomet. Aussi, il n'est pas étonnant que le gouvernement français soit fermement décidé à défendre ses positions en Afrique du Nord. Quelle compétence possèdent les Nations-Unies pour se prononcer sur ce sujet? Quel intérêt, quelle compétence possèdent les représentants de la république de San Salvador ou de Costa-Rica à l'O.N.U.? Est-il juste qu'un pays aussi peu important dont la population n'atteint pas celle de la ville de Montréal dispose du même nombre de voix que la France, pour décider d'un conflit entre la France et des nationalistes marocains?

Il ne faudrait pas oublier que les Arabes du Maroc ne peuvent se permettre de revendiquer l'indépendance marocaine, car les vrais Marocains ne sont pas les Arabes qui l'habitent, mais les Berbères qui forment le fond de la population du pays et qui ne nourrissent guère d'amitié pour les Arabes. La population berbère qui représente environ la moitié des habitants du Maroc serait la première à souffrir du départ de la France, car elle se verrait immédiatement sous la férule des grands féodaux arabes qui l'ont opprimé durant des siècles. Le fanatisme religieux musulman est à la source de toute cette agitation. Depuis la dernière guerre on note en effet une recrudescence du fanatisme musulman et même dans les campagnes d'Anatolie où la main puissante de Mustafa Kémal avait pourtant exercé son emprise, il se produit actuellement une certaine poussée de fanatisme musulman. La religion de l'Islam compte actuellement plus de 350 millions d'adeptes; il diffère entre le Bey de Tunis et le président Auriol a pour cause véritable, non pas les velléités d'indépendance du peuple tunisien mais plutôt l'opposition entre l'Islam et la civilisation chrétienne.

Vincent BROUSSEAU

L'interprétation de la "libre entreprise"

A TRAVERS LES FAITS

MENTEZ, MENTEZ !...

La Cité de St-Jérôme, voulant faire accélérer une ordonnance provinciale pour lui permettre de faire un emprunt de \$85,000, a fait appel au député du comté, le notaire J. L. Blanchard. Ce dernier a vu à son affaire naturellement, et la réponse n'était pas encore parvenue aux oreilles des autorités municipales de St-Jérôme que le journal du fils du député publiait la semaine dernière, une nouvelle coiffée du titre : "3100,000 pour St-Jérôme". Ainsi chaque fois qu'une municipalité du comté de Terrebonne veut demander la "permission" à Québec d'emprunter une somme d'argent pour fins municipales, les scribes du notaire Blanchard laisseront entendre dans le "journal Blanchard" que le député vient d'obtenir un nouvel octroi pour son comté !...

Dans le cas de St-Jérôme, il s'agit d'un double mensonge. Le député n'a pas obtenu de nouvel octroi pour St-Jérôme; les contribuables jérômiers demandent simplement la permission d'emprunter un certain montant d'argent. — Il ne s'agit pas de \$100,000, mais de \$85,000 ! Mais dans ce dernier cas, il faut bien comprendre les gens qui travaillent au service de l'Union Nationale; ils sont habitués d'entendre parler de millions...

DECLIN POUR LES TORIES

L'enquête Gallup publiée au Canada depuis 1940 est l'un des meilleurs indicateurs de l'attitude du public envers les divers partis. En date du 11 octobre, l'Institut canadien de l'opinion publique publiait le résultat d'une enquête au cours de laquelle on avait posé la question : "Si une élection fédérale était tenue aujourd'hui, favoriserez-vous le candidat conservateur-progressiste, libéral, CCF, Créditiste, ouvrier-progressiste ou celui d'un autre parti ?"

Si l'on élimine le 20 pour cent de la population sans opinion précise, voici l'ordre de préférence : Libéraux : 47 pour cent (avant de 1 pour cent depuis juillet); C.-P. : 30 pour cent (perte de 4 pour cent depuis juillet); CCF : 14 pour cent (gain de 2 pour cent); autres : 9 pour cent. On se souviendra qu'à l'élection générale de 1949, 50 pour cent du vote avait été libéral, 30 pour cent conservateur, 13 pour cent CCF et 7 pour cent créditistes et autres.

Ceci veut dire qu'après trois années d'administration du gouvernement St-Laurent conserve l'appui solide du public canadien.

DISTINCTIONS PROHIBÉES AUX EMPLOYEURS

Dorénavant il sera défendu à tout employeur auquel est confiée l'exécution d'un contrat du gouvernement fédéral de faire de distinction parmi les ouvriers et ouvrières quant à leur religion, origine raciale ou nationale. Ceci en vertu d'un Arrêté-en-Conseil daté du 24 septembre qui exige une clause à cet effet dans les contrats octroyés par l'autorité fédérale. Le Congrès canadien du travail a chaleureusement applaudi ce geste et envoyé il y a quelques jours le télégramme suivant à l'hon. Milton F. Gregg, ministre du Travail : "Nous croyons qu'il s'agit ici d'un pas important vers la protection des droits de l'homme et nous désirons féliciter le gouvernement d'avoir adopté cette mesure."

CONGRES DES DEMOCRATES CHRETIENS

Les démocrates chrétiens de l'Europe se sont réunis à Fribourg où ils étaient les hôtes du Parti populaire suisse. Le thème général du Congrès a été : "Force et faiblesse des Chrétiens dans les démocraties européennes". On l'a examiné tant du point de vue doctrinal, que sur le plan de l'organisation. Les congressistes ont entendu également un rapport pathétique sur la situation des chrétiens derrière le rideau de fer. Cet exposé s'est terminé par un chapitre : "Que peuvent faire les chrétiens du monde libre ?" En voici quelques passages : "Le premier devoir moral des chrétiens du monde libre envers leurs frères opprimés est de leur témoigner par tous les moyens possibles l'unité et la solidarité du monde chrétien. L'Organisation de jours de prières, conférences publiques, discours radiodiffusés, meetings de protestation, publication de bro-

(suite à la page 2)

A la manière de M. Duplessis, évidemment. — C'est de lui donner ses plus ou moins franches coudées, le couteau sous la gorge, en autant que cela ne dérange pas les calculs politiques du Boss. — Le cas de la margarine, entreprise fort légitime dont M. Duplessis veut le scalp en encourageant la délation. — Un tissu de contradictions.

On sait que M. Duplessis est le plus parfait tissu de contradictions que l'on ait jamais vu dans la sphère politique canadienne depuis la Confédération. Il vient encore de nous le prouver. Tout d'abord, il a fait dire au représentant de la Reine, en la personne de l'hon. Gaspard Fautoux, lieutenant-gouverneur, des balourdises d'un goût des plus douteux sur les beautés de son régime et quand il effleure la question du respect de l'entreprise libre, il nous turlute une vieille rengaine dont les accents commencent tout de même à être quelque peu nasillards. Dans l'esprit de ce brave M. Duplessis, libre entreprise est synonyme de "grosses entreprises". Ça, il connaît ça. Mais ne lui parlez pas de ces menus fretins de l'industrie et du commerce. A son dire, ils ne sont bons qu'à rechigner. Et voici où la contradiction se manifeste.

En même temps qu'il récite ses litanies politiques, le premier ministre annonce que pour mieux appuyer la liberté d'action de la soi-disant libre entreprise, il instituera un Institut de Délation, où les délateurs qui fourniront les noms des personnes ou industries fournissant ou fabriquant de la margarine, se verront récompensés de leur odieuse dénonciation par une prime sur l'amende imposée aux délinquants. Si vraiment M. Duplessis veut la liberté de l'entreprise privée, pourquoi ne laisse-t-il pas les fabricants de la margarine écouler leur produit, qui, après tout n'est pas un poison vif, à l'instar de son whisky blanc et de sa propagande insidieuse.

Et que dire de cette initiative consistant à ressusciter des coutumes qui remontent au temps de Vercingétorix ? Dans un sens, il n'y a pas lieu de s'étonner ou de trop se formaliser des culbutes du clown des Trois-Rivières. Il nous a habitués à bien d'autres. Que voulez-vous ? L'Union Nationale se soucie fort peu d'avilir les consciences, quand elle s'est fait un jeu sadique et diabolique d'avilir les réputations dans le passé. C'est dans les habitudes de la maison.

VERITAS

VRAIMENT

En ces temps où les ouvriers parlent de congestion et de partage des bénéfices de l'entreprise il est bon de rappeler la simple logique, à savoir que ce partage est impossible s'il n'y a pas, pareillement, participation aux risques et aux pertes, faisait justement observer récemment, l'hon. premier ministre de cette province en s'adressant à l'Association canadienne des fabricants de lainages et tricots. Car, a ajouté M. Duplessis, si le patron doit être bon et juste pour ses employés, il doit également l'être pour ses actionnaires. Et le premier ministre du Québec d'ajouter ces paroles significatives : "La démocratie est le seul système qui puisse fonctionner. Son sang est l'entreprise privée et l'entreprise privée est le reflet de la démocratie."

La démocratie signifie le respect de la liberté. Un grand Américain a déjà dit : "Donnez-moi la liberté ou la mort".

"Si les peuples ne sont pas aux aguets, ils auront à choisir le dernier mot de cette sentence."

"Aujourd'hui, le peuple demande au gouvernement de tout faire, mais le gouvernement ne fait pas l'argent. L'argent lui vient du peuple par les taxes. "Nous nous dirigeons vers un système qui n'a rien à faire avec la démocratie. Nous devons nous prémunir contre la centralisation. Elle est un poison dont nous devons nous tenir éloignés."

Une occupation agréable



Voici un couple de Shawinigan Falls, M. et Mme Jean-B. Matte, qui se livre à une occupation fort agréable : celle de détacher des coupons d'intérêts d'Obligations d'Epargne achetées dans le passé. M. Matte, qui est à l'emploi de la Shawinigan Chemicals & Power depuis douze ans et demi, commença à économiser par retenues sur son salaire dès 1941, lors du premier emprunt de la Victoire. "Je ne vois pas de meilleur moyen de me mettre un peu d'argent de côté que l'épargne-salaire, dit-il. L'argent qu'on ne voit pas, on ne le dépense pas. Et si jamais j'ai à encaisser mes Obligations d'Epargne ou mes Obligations de la Victoire, pour quelque besoin urgent, je sais que j'obtiendrai toujours leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Donc, je ne risque rien."

Regards sur les Nations-Unies



POUR QUELLE RAISON CETTE FOIS

Depuis quelques années, le citoyen qui se pique d'être renseigné un tant soit peu sur tout ce qui concerne la vie de son pays et même sur les événements importants qui surviennent à l'étranger, a dû enrichir son vocabulaire d'une foule d'expressions souvent créées de toutes pièces et qui servent à décrire des manifestations nouvelles de la vie économique ou politique.

Nul pays, sans doute, n'a donné naissance à plus de termes nouveaux que nos voisins, les Etats-Unis et je ne serais nullement surpris si l'on m'annonçait que le plus grand nombre de néologismes récents touchent le domaine du travail et des unions ouvrières.

Au cours de la première moitié du vingtième siècle, le mouvement syndicaliste a pris une telle envergure qu'il est devenu une puissance considérable dans les affaires de toutes nations et devient rapidement un facteur important dans les affaires internationales.

Les grèves récentes aux Etats-Unis dans le domaine du charbon et de l'acier ont causé de graves soucis aux hommes d'Etat et quelques-uns d'entre eux ne se sont pas gênés pour déclarer que la conduite des unions était une menace directe à la sécurité de la nation.

On ne saurait toutefois dire ouvertement que l'action syndicale en certains cas est une menace à la stabilité de notre économie et cela pour deux raisons. La puissance des unions ouvrières est telle que peu de gens osent l'affronter directement et d'autre part, on semble désespérer de la possibilité d'une économie stable.

Si le mouvement ouvrier a créé une foule d'expressions nouvelles, il semble que l'imagination des dirigeants syndicaux est tout aussi fertile lorsqu'il s'agit de trouver de nouvelles raisons pour demander un peu plus de l'employeur.

Les premières demandes ouvrières furent surtout faites pour demander un juste salaire et des conditions plus humaines de travail. Plus tard, on se mit à diversifier les demandes. Récemment, la mode était de rattacher les demandes d'augmentations à l'indice du coût de la vie.

Au cours des six derniers mois, l'indice du coût de la vie au Canada a diminué sensiblement. Quelle raison avancera-t-on maintenant; exiger de plus gros salaires ?

Il y a toujours moyen de trouver une raison pour quelque chose. Mais là où le problème se corse c'est lorsqu'il faut prouver que notre raison est bien fondée. Malheureusement, on a pris la mauvaise habitude dans le monde ouvrier à ne pas se troubler la tête avec ce dernier problème.

Une raison bonne ou mauvaise, cela suffit. La seule chose qui compte après cela c'est que le patron obtempère ou gare à la casse. Je me hâte d'insister sur le fait que tous les chefs ouvriers et tous les syndicalistes ne pensent heureusement pas de cette manière. Mais, malheureusement, le geste accompli par une union ne peut qu'infailliblement servir d'exemple ou de précédent à un autre groupement.

Si un gunman réclame à la pointe du revolver d'un chauffeur de taxi qu'il le conduise dans une ville voisine et cela sans payer bien entendu, puis-je moi exiger que ce même chauffeur ou un autre me donne un voyage gratuit parce que le gunman en a eu un ?

Alphonse SAUMIER, (Québec-Presse)

LA BIBLE VOUS PARLE...

Ne courez pas après la mort par les égarements de votre vie; et n'attirez pas sur vous la perdition ou de préférence à un autre groupement. — Sagesse, 1. 12 (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Note de la rédaction : Cet article est de M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes et secrétaire de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; M. Bertrand, qui est membre de la délégation canadienne aux Nations-Unies, donne ici quelques impressions sur son séjour à l'O. N. U.

Cet article est le premier d'une série de trois sur les Nations-Unies. Mon stage de quelques semaines comme membre de la délégation canadienne à la septième Assemblée me paraît incomplet si je ne groupais quelques impressions d'intérêt général pour les mieux faire connaître.

En 1945, un groupe de nations désireuses de mieux résoudre leurs problèmes et d'éloigner à jamais la guerre, créa à San Francisco l'Organisation des Nations-Unies, avec la détermination de lui donner un rôle plus efficace que celui de l'ancienne Société des Nations. Six fois depuis, les pays-membres se sont réunis annuellement; en 1952, c'est leur septième réunion, à New-York, où l'O. N. U. possède maintenant son immeuble et ses quartiers-généraux.

Situé au coeur de Manhattan, entre la 1ère Avenue et l'East River, le centre des Nations-Unies offre son premier immeuble, un audacieux gratte-ciel de 39 étages où l'acier et la pierre en apparence ont laissé place entière au verre. Vu de face l'immeuble fascine; le soir son aspect touche à la féerie. De côté il déçoit brusquement par l'impression d'un déséquilibre entre sa largeur et ses hauteurs et longueur combinées. A ce gratte-ciel qui absorbe l'entière administration du secrétariat avec ses multiples rouages, ses services de radio, télévision, presse et information, s'accotent deux autres immeubles aux dimensions plus modestes qui logent, le premier, les salles d'une dizaine de commissions, et l'autre, la vaste salle de l'Assemblée Générale. Les trois édifices sont reliés par une infinité de couloirs, par une multitude d'ascenseurs et d'escalateurs mécaniques. Le délégué à sa première conférence n'y voit que casse-tête. Les architectes ont cependant tenu à donner à l'ensemble une simplicité d'où ne sont exclus ni le chic, ni le goût, ni le beau.

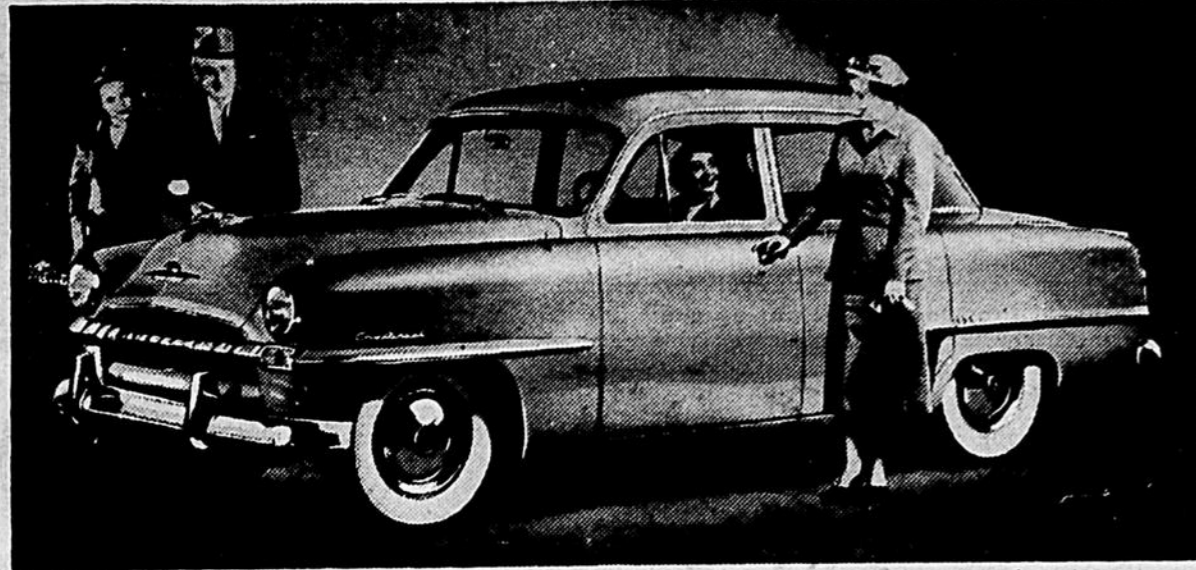
La salle de l'Assemblée Générale est un chef-d'oeuvre technique. Tout y est circulaire. Un vaste dôme la surplombe; vers lui convergent les murs courbés en tuyaux d'orgue dorés, et s'y perdent dans le bleu qu'animent les lumières vives des projecteurs. Si le bleu pâle — couleur des Nations-Unies — domine dans la vaste enceinte qui accueille 1,000 délégués, 200 journalistes et 800 spectateurs, la monotonie en est radicalement écartée. Toute la gamme de l'arc-en-ciel s'y trouve en effets saisissants, qu'accroissent, face à l'hémicycle la tribune des orateurs, puis à l'arrière le fauteuil présidentiel aux lignes imposantes, et à l'arrière encore l'immense panneau-emblème des Nations-Unies.

Là, comme dans les salles des commissions, chaque feuteuil est muni d'écouteurs, grâce auxquels tout délégué peut entendre dans la langue de son choix, le discours prononcé. Si par exemple le délégué de la France parle en français, son discours est immédiatement traduit — deux ou trois secondes après — dans les langues anglaise, espagnole, russe et chinoise. Tout autre délégué peut sur-le-champ donner la réplique dans sa propre langue, et tous les autres qui ne parlent pas cette langue, l'auront instantanément dans leur langue à eux. Cette traduction instantanée étonne. Elle s'impose. Elle exige des experts en traduction; les Nations-Unies les ont.

C'est dans cette atmosphère d'un univers miniature que vivent les délégués de 60 nations du globe, les uns portant les costumes étranges de leurs mystérieux pays. Tous, d'où qu'ils viennent, se rencontrent aux réunions, dans les bars, les cafétérias, les salons semés ici et là. On dira que c'est là, un travail facile, du moins une besogne de luxe. Qu'on se détrompe. Toutes les délégations tiennent soir ou matin des conférences privées; à 10.30 heures s'ouvrent les séances plénières, celles des commissions, et après une courte halte à l'heure du lunch, reprennent de trois à six. Il faut un travail quotidien de préparation, un travail ininterrompu d'écoute, un travail fiévreux et rapide de décisions. Car chaque pays apporte par ses délégués des opinions que des siècles ont consacrées, une conception plus ou moins élastique de la démocratie, des avis étrangement disparates sur le sens de la liberté, sur le contrôle de l'Etat, bref sur les multiples questions qui opposent individus et peuples, gouvernés et gouvernants. Chaque pays a ses coutumes, son mode de vie, sa forme de gouvernement. Cette différence on la trouve encore chez les délégués même, si diversifiés par le costume, le

(suite à la page 2)

PLYMOUTH D'UN STYLE REMANIÉ POUR 1953



La Plymouth Cranbrook 1953, modèle sedan 4 portes, se distingue par une toute nouvelle apparence résultant de 34 nouvelles caractéristiques. Le nouveau capot surbaissé et le pare-brise monopiece à incurvation constante assure un champ visuel exceptionnel au conducteur. Un filet aérodynamique chromé part de la grille et est intégré dans l'aile avant, puis réapparaît en ligne droite sur l'aile arrière, de façon à faire ressortir les lignes longues et surbaissées de la carrosserie. Les hauts fonctionnaires de la Chrysler Corporation affirment que la nouvelle Plymouth possède aussi 38 nouvelles caractéristiques de performance et de sécurité, de même que 21 nouvelles caractéristiques de confort. Un choix attrayant de couleurs unies et deux-tons avec garnitures intérieures harmonisées sont disponibles dans les sept modèles de carrosseries Plymouth pour 1953.

FAUT-IL ÊTRE UN LIVRE OUVERT ?

La franchise n'oblige à personne de se révéler jusqu'à ses erreurs passées et peut-être difficilement évitables, dans certains cas. Et c'est une profonde erreur de croire qu'on sera mieux apprécié de son entourage si l'on montre son fort intérieur comme un livre ouvert. Du reste, il est douteux que à fond, attendu qu'il est déjà ex-

trêmement difficile de se bien "démêler" soi-même.

Ce qui incite à se révéler juste dans ses tares (quand tares il y a), c'est comme un désir de se débarrasser d'un fardeau, de passer l'éponge. Une fois engagé sur la pente du scrupule (car il faut bien avoir atteint la phase du scrupule pour se déprendre ainsi soi-même), bien inutilement.

Qu'on se dise plutôt que le passé est le passé. Surtout, qu'on s'efforce de réparer les torts commis, du mieux qu'on pourra,

quelqu'un puisse vous connaître après quoi, l'attitude la plus sage à prendre est l'oubli pur et simple des mauvais souvenirs qu'il est en votre pouvoir, tout bien réfléchi, de ne pas laisser monter à la surface et, encore davantage, de ne pas étaler à vos intimes, par une sorte de vantardise à rebours, qu'on pourrait justement qualifier de morbide.

L'aviation américaine songe à adopter le mode anglais de ravitaillement multiple en vol, grâce auquel on peut ravitailler trois avions à la fois.

A quand le véritable...

(Suite de la page 4)

auxiliaires bénévoles que nous connaissons admettent avoir collecté la moitié moins d'argent que l'an dernier ? Le public craint et probablement avec raison que le rapport rendu public soit de "l'emplissage fait à ordre". On dit qu'à la réunion du samedi soir où il existait un surplus qui a tourné en déficit durant la nuit de samedi à dimanche, il y a eu un "buffet" pour les auxiliaires bénévoles et autres. Malgré que la collecte ait été faite pour venir en aide à nos pauvres, il ne s'en trouvait pas un à ce buffet. La raison est probablement que nos pauvres doivent se coucher de bonne heure parce que d'après les médecins, le sommeil nourrit. Il peut être obtenu à un prix de beaucoup inférieur à celui du boeuf. Il serait tout de même bon de fournir du boeuf de temps à autre à nos pauvres et de ne pas trop compter sur le sommeil.

D'après le rapport qui sent le "bluff" à plein nez, une somme de \$10,174.39 aurait été collectée. D'où vient ce 39 centimes puisque l'on acceptait que des piastres ? Pour quand le vrai rapport, rue par rue, afin de satisfaire les souscripteurs ?

Une des raisons pourquoi le maire Gaston est opposé à l'annexion de Lachine à Montréal n'est pas la crainte de perdre sa "job", si elle se faisait, mais il est convaincu que Montréal désire s'emparer de notre département de police. Notre maire qui représente la minorité des électeurs de sa ville peut dormir en paix !

Il n'existe pas de ville intéressée à s'emparer d'une "force" constabulaire aveugle qui n'est pas capable de voir qu'il existe depuis dix années, à deux pas de notre église paroissiale et de l'Académie Piché, une maison de jeux que tout le monde connaît moins notre "force" constabulaire. Montréal n'est pas intéressée à des aveugles. Elle a assez des siens sans se charger des nôtres de Lachine.

Depuis que M. Gaston a été nommé maire de Lachine pour succéder à l'excellent maire Carignan, il sent le besoin de parler à "mon peuple", comme disait Camille Houde. "L'Autorité", reconnue comme l'ami du peuple, fera ce travail dans l'intérêt des citoyens de Lachine, et le public sera bien servi.

TIZOUNE

le **Pizz** rend la bière plus douce, plus savoureuse! Kingsbeer en est la preuve!



La meilleure bière de riz jamais brassée

Regards sur les...

(Suite de la première page)

teint, la taille, la langue. Pourtant ce groupe si disparate se retrouve tous les matins, six jours la semaine, sous la coupole de l'immeuble où l'unité est prêchée, et à la porte duquel, comme des témoins visibles, battent ensemble les drapeaux des 60 nations.

Si le public sait que les Nations-Unies groupent des nations du monde, en connaît-il suffisamment les rouages ? Il m'est d'avis que les gouvernements auraient intérêt à les faire connaître, à en dire la besogne, les bienfaits, les espoirs. Les journaux donnent chaque jour un résumé des débats, mais c'est à peine l'essentiel. Les lecteurs dans ce fouillis de nouvelles peuvent difficilement s'orienter et se faire une notion même sommaire du but des Nations-Unies.

Les commissions, où chaque pays est représenté, étudient tout d'abord les questions soumises, et elles peuvent varier indéfiniment. L'une étudiera les différends internationaux pour en abattre les difficultés; l'autre discutera des moyens à prendre pour maintenir la paix ou mettre fin à la guerre si elle existe; ailleurs des délégués se pencheront sur les problèmes des pays dépourvus; d'autres discuteront la liberté de la presse et de l'information, les droits de l'homme et de la femme, la santé de l'enfance, etc., pendant que le bien-être et le développement des territoires non autonomes occuperont d'autres laborers. Ailleurs, on discutera le budget des Nations-Unies, quelque chose comme 48 millions de dollars l'an, et ailleurs les questions légales et juridiques.

Tous les rapports des commissions convergent ensuite vers l'Assemblée générale; là se fait la ratification. C'est à la présidence de l'Assemblée qu'a été appelé le 14 octobre l'honorable Lester B. Pearson, l'influent et dynamique ministre canadien des Affaires extérieures.

Certes, dans toutes les réunions, les discours sont habituellement trop longs, et le public crie à la perte de temps qui en résulte. Une des qualités de la démocratie est de donner à chacun la liberté de dire ce qu'il veut, et d'imposer aux autres la patience de l'écouter ou même la liberté de ne point le faire. Et ce qui m'a frappé, c'est que dans une large proportion les orateurs qui usent le plus souvent et le plus longuement du droit de parole, sont précisément les représentants de pays où la liberté de parole et de presse est entravée à des degrés divers.

Les délégués canadiens prennent la parole sur toutes les questions. Leurs discours sont courts; ils ont la qualité d'être clairs, bien étoffés, et ils disent quelque chose. Quand le Canada parle, il est écouté. Ses avis, empreints de modération et de sens pratique, sont toujours applaudis, rarement écartés.

Le Canada jouit aux Nations-Unies d'un prestige indéfectible. L'élection de M. Pearson à la présidence de l'Assemblée en est une preuve éloquente. Elle rend, de plus, hommage à son titulaire qui incarne bien partout où il passe le sentiment canadien, et dont nous parlerons dans un autre article. C'est l'honorable Paul Martin, le sympathique ministre de la Santé, qui dirige la délégation du Canada; son expérience, ses talents, son tempérament de chercheur et de studieux en ont fait l'un des parlementaires les mieux doués de notre pays, et l'un des plus écoutés aux Nations-Unies. Nous causerons de lui une autre semaine.

Le Canada, je le répète, est excessivement populaire aux Nations-Unies. Tant de fois et constamment de façon brillante, il a affirmé son désir de paix que les nations du monde n'ont plus à douter de sa sincérité; elle a été mise de l'avant avec succès en de nombreuses occasions où des conflits préjudiciables à la paix imposaient des solutions à la fois prudentes et fermes. Notre affiliation au gouvernement mondial coûte un peu plus de deux millions l'an; ce n'est rien pour la place de choix que le Canada y occupe. Même si trop souvent il devient évident que le bloc soviétique cherche et met des entraves systématiques, les Nations-Unies ont rendu des services dont la portée bienfaisante nous échappe, parce que de façon mondiale. Mais les Nations-Unies n'auraient-elles réussi à date que l'exploit d'avoir écarté la guerre, elles auraient pour ce seul fait accompli besogne utile. A cette fin, le Canada ne manque pas de collaborer.

Lionel BERTRAND, M. P.

Salvatore LAVERY, C.R. 8459 C. Colomb Tél. DU. 6554 Le-Philippe QUAY, B.C.L. 8489 Berthel Tél. CB. 8592

LAVERY & QUAY
AVOCATS-PROCEUREURS
Avocats-conseils de l'Union Internationale des employés de Tramways - Local 760
1875 rue St-Denis
MONTREAL TEL. HA. 4118

Tél. MA. 8424

PAUL GAUTHIER
NOTAIRE et COMMISSAIRE
24 Ouest, Notre-Dame
MONTREAL 1, Qué.

GARCIA POULIN, A.P.A.
AUDITEUR PUBLIC ACCREDITÉ DE QUÉBEC
ACCREDITED PUBLIC AUDITOR OF QUÉBEC

Spécialités:
Vérification générale — Organisation système de comptabilité

606, rue Cothcart Bureau: LA. 3954
Résidence: 5821 Boul. La Salle Verdun, P. Q. - HE. 0459

Lucien Bellevue, C.R. J.A. Fortin, LL. L. Tél. LA. 9841

BELIVEAU & FORTIN
AVOCATS
Edifice "Canada Cement" Suite 504
Carré Phillips — Montréal

ESCALAPE

Un livre vient de paraître signé d'André de Fouquières qui est l'un des acteurs les plus en renom et le plus typique de la Belle Epoque d'avant 1914. Mon médecin vient de me le passer avec un sourire énigmatique qui m'a quelque peu piqué. J'ai compris pourquoi quand je suis arrivé à un chapitre dont le titre, souligné à gros traits rouges, a retenu mon attention. Pour être beau joueur vis-à-vis de mon médecin, je ne peux m'empêcher de parler de ce chapitre et de rendre justice aux conseils qu'il donna.

En effet, à une époque où il est fréquent de voir la profession médicale décriée et rabaisée, il est agréable de noter qu'un plume distinguée porte sur le médecin un jugement favorable. M. de Fouquières dit entre autres choses:

"Nous nous sentons actuellement attachés à notre médecine par la gratitude et la confiance; nous la connaissons et il nous connaît: il est normal que nous lui soyons fidèles." Signalez cette phrase: "Un médecin n'est pas un banal fournisseur de la guérison." Suit tout un recueil de bons conseils sur les relations à avoir avec son médecin. Citons-en quelques-uns: être exact à un rendez-vous pris avec le médecin; ne pas engager de conversation avec d'autres malades dans le salon du praticien; surtout ne pas y discuter du talent du médecin et ne pas importuner les voisins avec l'histoire de sa maladie; ne pas les interroger sur les raisons de leur présence en ce lieu. Le salon du médecin devient celui de la maîtresse de maison à d'autres moments, aussi est-il poli de le respecter. On ne fume pas chez le médecin, on ne dépeuple pas le passage qui vous plait dans les revues du salon, on n'inspecte pas meubles et tableaux d'une façon indiscret. Lorsqu'on va en consultation, on s'assure d'être d'une propreté parfaite. Un point qui pourrait être matière à discussion est le suivant. M. de Fouquières pense qu'on ne doit pas commencer l'entretien en disant que l'on vient de la part d'un ami. Selon lui, cela a l'air de demander un traitement de faveur; il préfère que ce soit dit en se retirant. Cela est discutable et l'opinion de l'auteur n'emportera peut-être pas l'unanimité sur ce point.

Bien entendu, le public est invité à ne pas arrêter le médecin dans la rue pour lui demander une consultation, ni à lui téléphoner aux heures des repas inutilement. On lira avec intérêt les conseils sur les visites aux malades en clinique ou à l'hôpital: visite brève, ne pas trop s'apitoyer sur le sort de l'hospitalisé, bouquet petit et peu odorant, présents alimentaires conformes aux régimes, livres faciles à lire et distrayants. Le malade en salle est invité à ne pas parler de sa maladie aux voisins, mais de converser sur d'autres sujets. Il doit être courtois avec tout le personnel infirmier et se rappeler qu'il n'est pas le seul malade de l'établissement. C'est une des premières fois que l'on en dit tant au public sur la manière de se comporter vis-à-vis du médecin, lorsqu'on est malade, et, en cela, le livre apporte une note moderne qui plaira au lecteur médical et même aux autres.

Pierre LABIGNETTE

L'EXAMEN DU BÉBÉ

Un bébé devrait, pendant la première année de son existence, subir un examen médical au moins une fois par mois. Plus tard, les examens pourront être plus espacés tout en demeurant réguliers. On devrait les faire immuniser contre les maladies contagieuses dès que le médecin l'autorise.

PETITS CONSEILS

Lorsque vous achetez des ustensiles... en argent, assurez-vous bien qu'ils ne soient pas trop lourds lorsque vous les tenez entre vos doigts. Il est désagréable de manger avec couteaux, fourchettes et cuillères trop lourds ou trop légers.

Pour préparer un bol à salade en bois, frottez-le avec de l'huile d'olive chaude, puis avec une gousse d'ail. Répétez fréquemment le procédé.

Soupe au Poulet et aux Champignons avec Sherry: Combinez une boîte de soupe crème de champignons et une de soupe crème de poulet condensées; versez-y, en remuant, une boîte de soupe d'eau et 1 de lait; ajoutez 2 ou 3 cuillères à thé de sherry suivant le goût. 4 portions.

Garnitures pour Soupe aux Champignons: Essayez l'un des ingrédients suivants comme garniture de festin pour la soupe crème de champignons: Fromage Bleu (émietté) Sel d'Oignon Muscade Poudre de Carri

A New-York...

Un endroit d'une traditionnelle distinction parmi les somptueux magasins de la 5e Avenue et le gal boulevard du Broadway.

Dans un centre accommodant

500 chambres, toutes avec bain, Télévision et climatisation

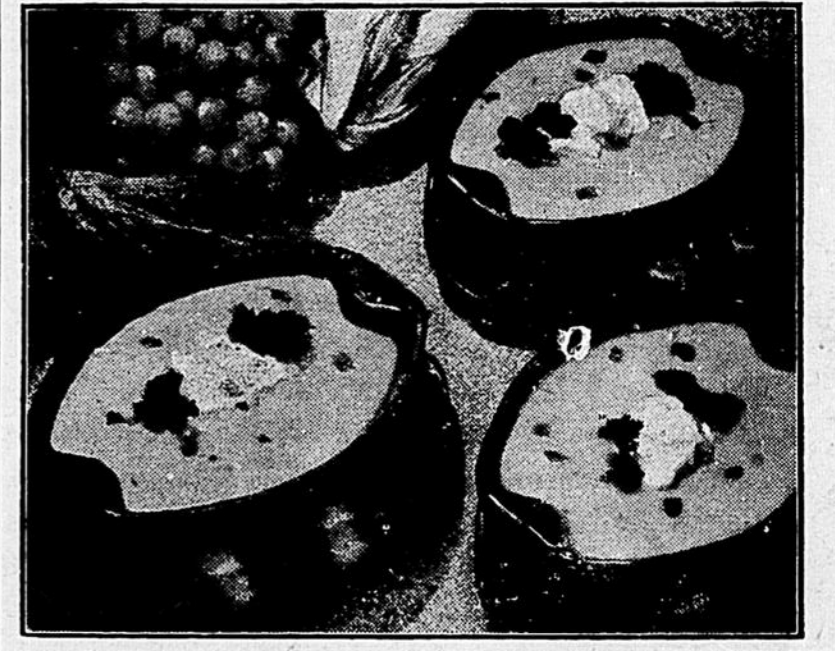
HOTEL GREAT NORTHERN
118 WEST 57th STREET * NEW YORK

A travers les faits...

(Suite de la première page) chures faisant état de la situation des chrétiens de l'autre côté du rideau de fer, etc. pourraient concrétiser les bonnes intentions des vrais chrétiens occidentaux. Les syndicats démocratiques devraient prendre en charge la formation des militants syndicalistes pour chaque pays de l'Europe de l'Est, afin qu'au moment de la libération nous puissions opposer aux cadres communistes de jeunes et vigoureux éléments démocratiques, avertis des problèmes modernes du travail. C'est seulement en s'assurant des positions importantes dans tous les pays que le syndicalisme chrétien pourra affronter les autres mouvements syndicaux d'inspiration matérialiste qui subsisteront indépendamment du sort du stalinisme."

La Soupe va avec les Repas de Fête

Une soupe crémeuse ou nagent des morceaux de champignons est depuis longtemps une tradition de dîner de fête.



AVEC de la soupe crème de champignons condensée, vous êtes toute équipée pour servir la soupe de circonstance sans effort. Et, pendant la saison d'activités qui vient, vous aurez souvent l'occasion d'employer cette soupe à beaucoup de fins. Elle est parfaite comme sauce supplémentaire avec la volaille de fête ou des pommes de terre au four; vous pouvez aussi l'employer de la même façon avec de la dinde à la crème et dans d'autres mets servis après les fêtes.

COMBINEZ DU POULET ET DES ATACAS DANS DES MUFFINS: Ces Muffins au Poulet et Atacas sont merveilleux de la soupe crème de poulet condensée est employée comme liquide. Hachez tout d'abord 1 tasse d'atacas frais et mélangez-les avec 1/2 tasse de sucre. Puis tamisez ensemble, dans un bol à mélanger, 2 tasses de farine, 1 cuillère à soupe de poudre à pâte, 1 cuillère à soupe de sucre, 1/2 cuillère à thé de sel; faites un creux au centre. Combinez 1 boîte de soupe crème de poulet avec 1 œuf (battu) et 1/4 tasse de shortening fondu; ajoutez aux ingrédients secs, en remuant seulement jusqu'à ce que ce soit mélangé. Versez les atacas dans la pâte en remuant. Remplissez aux deux tiers, les moules à muffins graissés. Faites cuire à four chaud (400°F.) environ 20 minutes ou jusqu'à ce que ce soit à point. 12 muffins.

LA SOUPE AUX TOMATES EST BÉNÉFICIALE AU LUNCH: La soupe aux tomates chaude est bienvenue dans la boîte à lunch, quand il fait frais. Pour préparer ce bon plat chaud, employez de la soupe aux tomates condensée avec une quantité égale de lait—cela en double la valeur nutritive. Des sandwiches au fromage ou aux œufs vont très bien avec la soupe chaude.

UNE BOÎTE DE SPAGHETTI VOUS AIDERA À FAIRE VITE! Vous faites un repas vite préparé pendant la saison d'affaires des fêtes? Vous aimerez 1/4 de livre de boeuf passé au hachoir risolé avec 1 petit oignon haché menu; puis mélangé avec 1 boîte de spaghetti à la sauce tomate avec fromage. Employez la boîte de 15 onces de spaghetti et vous aurez 4 portions. Servez bien chaud.

Conférence des officiers du corps d'observateurs terrestres du CARC



Un groupe d'officiers du corps d'observateurs terrestres du Corps d'Aviation Royal Canadien se sont réunis récemment aux quartiers-généraux de leur unité à Trois-Rivières. La photo ci-dessus montre les officiers présents à la conférence, de gauche à droite, assis, les Lieutenants Léopold Brochu, D.F.C. commandant de l'unité no. 6 de la province pour le corps d'observateurs terrestres, Lt. W.-J.-W. Kucharski, commandant à St-Jérôme, Lt. H. Konx, assistant du commandant à Trois-Rivières, Lt. Philippe Lebel, Lt. E.-L. Levert, officier-commandant du détachement de Trois-Rivières, Lt. L. Wood; debout, Lt. F. Faradis, officier-commandant de Rimouski, Lt. G.-A. Murray, D.F.C., Lt. Jean-Paul Couture, Lt. R. Roy, Lt. W.-E. Whitford. Ces deux derniers officiers sont du détachement de Saint-Jérôme.

Le journal "L'Autorité", faisant affaire sous la raison sociale de "L'Autorité Enregistrée", a son bureau, Suite 504, Edifice "Canada Cement", Montréal. Il est imprimé à "L'Estimé", Beauceville, Qué.

Autorité comme avant postal de la deuxième classe. Ministère des postes, Ottawa.

LES SERMENTS SOLENNELS DE LA GENT CONSTABULAIRE

Quant à la pensée des autres...

M. Duplessis sait s'en approprier avec art. — L'augmentation du prêt agricole et la transformation de la loi des véhicules-moteurs étaient deux articles du programme de Lapalme. — L'Union Nationale, tout en faisant de la démagogie, pourrait tout de même respecter les droits d'auteur.

Monsieur Duplessis, malgré son âge relativement avancé, n'a pas encore eu le temps d'apprendre à penser à lui-même. Il se contente toujours de faire siennes les inspirations des autres. Nous attendons encore une oeuvre, une réalisation qui soit vraiment de lui.

Il nous faut cependant admettre qu'il a su compenser cette faiblesse de son imagination par une habileté astucieuse. Depuis qu'il a misé sur la politique, il a réussi à donner son nom, d'autorité, à toutes les initiatives des autres.

Sa puissance, son pouvoir même, ne le doit-il pas au travail de Monsieur Paul Gouin, son ex-associé aujourd'hui son employé? Sa pseudo-popularité, ne la doit-il pas à l'argent des gros industriels, des financiers heureux et des contracteurs choyés? Sa dernière victoire elle-même, ne la doit-il pas aux Ménard, Fournier, Lorrain et nègre compagnie qui lui ont organisé ça de magistrale façon?

Il n'a jamais su que grimper sur les épaules des autres en s'agrippant aux poches des autres.

En exige-t-on une nouvelle preuve, aussi probante que tous ses faits et gestes d'hier et d'avant-hier? Deux des principaux sujets de la prochaine session nous la fournissent.

Par la voix de ses nombreux journaux, Montréal-Matin en tête, Monsieur Duplessis fait annoncer qu'il augmentera le maximum existant des prêts agricoles et qu'il améliorera nos lois provinciales des véhicules-moteurs.

Or, durant toute la dernière campagne électorale, Monsieur Lapalme, tous ses candidats, tous les orateurs libéraux ont répété, à toutes les occasions, l'article du programme libéral au chapitre de l'agriculture et qui se lit textuellement comme suit: "Prêt agricole: augmenter de \$6,000 à \$10,000 le maximum du prêt agricole, pour tenir compte des changements de prix et de valeur survenus depuis 1936".

Or, durant toute cette même campagne, le même Monsieur Lapalme, ses mêmes candidats et ses mêmes orateurs ont aussi répété que la loi des véhicules-moteurs devait être améliorée, afin que nos routes ne soient plus les meilleures clientes de nos morgues et que notre police provinciale de la route devienne utile à quelque chose.

Le soir de l'élection, Monsieur Duplessis ne trouva qu'un mot pour qualifier les idées de ses adversaires: démagogie.

C'était il y a quatre mois seulement, à la mi-juillet.

Aujourd'hui, à la mi-novembre, ces mêmes idées, il se les approprie. Duplessis, seraient-elles moins démagogiques?

Quant au prêt agricole, ne vociférait-il pas dans le temps: "Mais où prendront-ils l'argent, les rouges, pour payer ça? Ils vous promettent la lune. C'est pas faisable! Ça n'a pas d'bon sens!" Et cependant, dès la première session de sa nouvelle législature, il augmentera le maximum du prêt agricole. Il trouvera l'argent impossible à trouver. Il nous la donnera, la lune. Il fera ce qui "était pas faisable", ce qui "avait pas d'bon sens!"

Quant à la loi des véhicules-moteurs, il défendit vertement ses statuts et ses policiers, accusant les libéraux de vouloir systématiquement jeter le discrédit sur tout ce qui était Union Nationale. Ses routes magnifiques étaient sûres comme du temps des ânes et des percherons. Son système d'émission de permis de conduire était un modèle de prudence et de sagesse. Sa police de la route veillait jour et nuit pour surveiller les chauffards, les assassins au volant. Et cependant, dès la prochaine session de sa nouvelle législature, il chambardera tout l'fourbis!

Nous n'avons, cela va de soi, aucune espèce d'objection à ce que Monsieur Duplessis réalise aucun ou même tous les articles du programme libéral. Au grand contraire.

Le seul fait qu'il en réalisera deux de ces mois-ci, nous flatte et nous enorgueillit. C'est donc que nous n'étions pas si démagogues, si imbéciles, si aveuglément partisans. Sa victoire et notre défaite sont un non-sens politique puisque ce sont nos idées qu'il a fait rejeter par le peuple, qu'il matérialise aujourd'hui.

Ce que nous demandons, ce que nous exigeons, devant la conscience populaire, c'est que Monsieur Duplessis et ses habiles partisans respectent au moins nos droits d'auteur.

Le jour où, en Chambre, il présentera sa loi augmentant le maximum du prêt agricole, qu'il dise et admette que c'est une idée libérale préconisée par Monsieur Lapalme et combattue par lui. L'opposition l'applaudira. La justice sera sauve. Nous pourrions un peu plus croire en son honnêteté politique.

Si au contraire il pousse l'hypocrisie jusqu'à s'attribuer tout le mérite de cette initiative, il ne sera que le geai paré des plumes du paon. Il se révélera le vrai, le pire démagogue de toute notre politique.

Heureusement, vingt-deux députés sauront, je l'espère, rétablir la vérité, lui servir la leçon qu'il mérite.

Nous attendons cette minute de la prochaine session avec impatience. Car si Monsieur Duplessis est honnête, Lapalme, pas même député, se verra l'inspirateur de nos lois. Et s'il ne l'est pas, le peuple saura que son premier ministre n'a pas seulement la tête légère, mais la conscience aussi, vide de tout scrupule.

Car enfin, nous, pauvres électeurs de taxes, n'avons-nous pas droit à un peu de franchise et d'honnêteté de la part de nos élus que nous payons? Notre régime démocratique est-il une farce honteuse? ou y a-t-il encore place pour un peu de vérité, un peu de justice, un peu de vraie politique?

Nous ne croyons pas à ceux qui pensent avec le cerveau des autres.

Alben FLAMAND, avocat

COURRIER DES LETTRES

Un roman du sud de la France: Malasombra

Il y a deux littératures en France. Il arrive que la première France, celle de Paris et l'absorbe la seconde, que les deux se fondent en une, mais il arrive aussi que les livres de province gardent leur marque propre. Plus souvent qu'on ne le croit, ces derniers ne sont pas inférieurs à ceux dont on se délecte dans la capitale. Et de n'avoir pas la consécration de Paris n'est pas un signe d'infériorité. Le roman régional, ou régionaliste, s'affirme de lui-même, à les qualités qu'il faut pour s'imposer. A la condition, bien entendu, d'être travaillé et soigné comme il se doit. Un trop grand nombre d'ouvrages, tant en France extra-parisienne qu'en Afrique du Nord, en Haïti, au Canada, soulignent le manque de formation de leurs auteurs, ou leur négligence, leur désinvolture à l'endroit de ce que l'on appelle, depuis l'impopulaire, des réflexions du genre nous viennent à propos d'un roman qui nous arrive de Lyon: Malasombra, de Luce Laurand (1). Par bonheur, le livre appartient à la première catégorie des ouvrages qui ne portent pas le sceau de la Ville-Lumière: ceux que l'on peut ouvrir sans crainte, parcourir sans bâiller, lire dans une honnête tranquillité d'esprit, sans peur de voir surgir au tournant des pages une imprégnation, une expression fautive ou une syntaxe à faire dresser les cheveux. Nous ne dirons pas qu'il est parfait. Des négligences ça et là, des répétitions inutiles, une composition qui pourrait être plus serrée, mais l'ensemble se tient et s'accroche.

Malasombra, cela veut dire mauvaise ombre, en espagnol. Malasombra est le sobriquet d'un vieux bonhomme blasé par la vie, frustré d'un héritage de famille sur lequel il comptait, et qui voue une haine solide à sa soeur, ses neveux, petits-neveux et autres parents, qu'il accuse de l'avoir dépeuplé. Une étude de la haine, qui pourrait tourner jusqu'à la vendetta, mais qui se garde d'aller aussi loin. La trame se déroule dans la région des Pyrénées, à proximité de la frontière espagnole, ce qui explique le surnom du personnage qui donne son titre au livre, lequel devient voleur de grand chemin, braconnier et contrebandier, à cause de la trop grande pauvreté qu'est la sienne. Il a avec lui sa bru, veuve de son fils unique, et deux petits enfants qu'il n'arrive pas à nourrir, à moins d'expédients que désapprouvent les lois. Du jour où l'on apprend qu'il déchargea son fusil dans la direction d'un douanier, la police se met à ses trousses et il le transporte sa misère en pays ibérique. Ce qui n'arrange pas les choses dans son intérieur, car sa belle-fille et les enfants sont en passe de mourir de faim. A la fin, les orphelins sont recueillis par la soeur tant détestée, et la mère s'en va travailler au loin, dans un village où personne ne la connaît. Entre temps, les jeunes grandissent. D'abord nourris dans une atmosphère de haine, ils ne négligeront rien pour haïr leurs bien-faiteurs, dont ils n'aperçoivent pas les bons côtés, et qu'il d'ailleurs les traitent de haut. Si le garçon, parvenu à l'âge d'homme, n'arrive pas à se guérir de son antipathie pour sa famille d'adoption, sa soeur parvient à comprendre peu à peu que la haine ne produit que de mauvais fruits, que l'on fonde mieux et plus solide sur l'amour.

Elle-même ne se hausse à la sérénité qu'après une longue évolution. Il lui faut épouser le fils aimé de la maison avec répulsion, le haïr dans le mariage comme dans la communauté familiale, le voir mourir et sentir l'intime détresse de ses parents, avant de se ressaisir, voir autour d'elle ce qui est bon, en marge de ce qui l'est moins, et se ressaisir dans le sens de la vérité. Dans le même temps, le grand-père continue à nourrir sa haine et en meurt, tandis que son petit-fils, qui l'a recueilli, vit dans le même climat et en tire peu de contentement. Il est dommage que certaines faiblesses dans la technique, des épisodes amenés sans préparation suffisante, un peu en coups de théâtre, nuisent à la vraisemblance du récit, et si l'on peut dire, sa cohésion. Sans quoi le livre soutiendrait n'importe quelle comparaison. Notons que l'auteur a d'heureuses trouvailles d'expression, qui font penser à celles de Colette ou de Jules Renard, dans son amour et son interprétation de la nature. Elle est là à son meilleur. Quand elle montre les fleurs des champs et des jardins, les oiseaux qui animent la campagne, les bêtes furtives des sous-bois, les jeux de la lumière et de l'ombre dans les feuillages, la tristesse de la pluie et le froid qu'apporte le vent, elle découvre des images qui semblent neuves, enregistrent des impressions et des sensations qui n'appartiennent qu'à elle. Sous cet angle, nombre d'écrivains moins doués l'envieraient avec raison.

LILLETRE

(1) Editions & Imprimerie du Sud-Est, Lyon.

Virulente dénonciation de M. le juge Irénée Lagarde de ceux qui, sous le couvert de leur serment d'office, se prêtent à des parjures pour faire condamner des innocents. — Les constables qui font passer leurs muscles avant leur tête.

Enfin, et il en était plus que temps, un magistrat de Montréal, le juge Irénée Lagarde, vient de dénoncer vigoureusement et de clouer au pilori la manie du parjure dont sont affligés ces messieurs à l'intelligence musculaire. C'était un fait connu, tout le monde s'en plaignait, personne ne pouvait rien y faire, paraît-il. Allez donc douter de la parole d'un individu chargé de faire respecter la loi et le bon ordre, qui vient jurer ses grands dieux que vous êtes un mécréant quand il est d'ores et déjà connu que vous êtes un citoyen honorable!

Prenez un cas: votre auto file à une certaine allure. Un constable vous voit et estime que vous avez dépassé la limite. Devant le recorder, après avoir dressé un procès-verbal disant que vous filiez à 50 miles à l'heure sur une rue passante, il réaffirme sous serment sa déclaration, sachant sciemment que c'est faux. Après tout, il n'est pas pour se démentir. Sa "job" consiste à amener des revenus à la ville; on le paie \$3,500 par année et plus pour cela, plus même que ce pauvre diable d'intellectuel qui peine dix et parfois douze heures par jour, sept jours par semaine.

Autre chose: un constable (je ne dis pas tous, car il y en a encore qui font passer leur intelligence cérébrale avant leur inertie musculaire) accompagné de son copain voit un pauvre hère qui en mène large sur le trottoir. Il vient de sortir de la taverne et tout titubant, il chemine péniblement. L'histoire ne dit pas si ces deux messieurs constables n'étaient pas là quelques instants auparavant à déguster un verre de blond liquide aux frais de la princesse, dans le petit "cocron" d'arrière, loin des yeux de la foule et des curieux, quand on sait que les règlements défendent à nos policiers d'absorber des liqueurs, lorsqu'ils sont en devoir. Or, l'un des constables empoince le pauvre; celui-ci étant ivre-mort, résiste inconsciemment, car il ne voit pas à qui il a affaire. Alors le copain bondit à la rescousse de son camarade en "danger" et les coups pleuvent. Vous ne le croyez pas? Nous l'avons vu de nos propres yeux. Et si vous, humble mortel, osez protester contre ce traitement infligé par deux individus supposés sains d'esprit, à un autre qui a perdu momentanément ses facultés, vous risquez d'aller faire (suite à la page 3)

LES "SPIRITUELS" DE CAROL BRICE

Carol Brice, l'extraordinaire contralto noir, est déjà rangée, par la critique américaine, parmi les grands chanteurs de sa race: les Marian Anderson, Dorothy Maynor, Paul Robeson, Kenneth Sencer. Les amateurs de "spirituels" pourront entendre la voix prenante de Carol Brice à Radio-Carabin, le 26 novembre, voix que le disque a répandue par tous les continents, et que les plus grands orchestres du monde ont accompagnée.

A la même émission Brading, on présentera aussi le spirituel Jean Rafa, à lui seul un tourbillon de fantaisie. Jean Rafa, dont le public de la radio et de la télévision a pu apprécier les dons variés, donnera "Le Père Grégoire", une chanson humoristique de sa propre façon.

Pour leurs sketches, les Carabins ont choisi comme cible les défauts humains. Et l'on sait qu'ils sont nombreux chez les fils d'Adam et d'Eve. Donc, gare à ceux et à celles qui sont coupables de commérages, qui sont gafeurs, distraits, timides, etc. Sur le même thème, les Gaminis de la Gamme offriront des mélodies de leur cru.

Radio-Carabin est diffusé par Radio-Canada, de 9h à 10h, le mercredi soir, de la salle de l'Ermitage. Pour des laissez-passer gratuits, s'adresser chez Ed. Archambault, 500 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

AIDA LE 24 NOVEMBRE

Le "Théâtre lyrique Molson", commandité par Molson's, présentera "Aïda" — célèbre opéra de Verdi — lundi soir prochain, le 24 novembre, de 9h à 10h, sur le réseau français de Radio-Canada.

Les principaux rôles seront confiés à Louise Roy, Alphonse Ledoux et Simone Lamarche. L'orchestre sera sous la direction de Jean Deslauriers, la narration sera faite par Albert Duquesne, et Roger Baulu sera l'annonceur.

VRAIMENT

Staline, voyageant incognito en Hongrie, est descendu dans les rues de Budapest pour tâter le pouls de l'opinion. Il demanda à un vieillard:

— Alors, camarade, es-tu content du nouveau régime?

— Formidable! répond le vieillard. Quand j'ai vu, il y a seulement vingt ans, je me faisais tant de souci pour l'avenir de mes trois fils. Aujourd'hui, l'un est avocat, l'autre médecin et le troisième ingénieur. Ils exercent tous les trois un métier d'homme libre dans un pays libre.

— Tu es un bon communiste, dit Staline ému. Demande-moi ce que tu veux, je te le ferai obtenir.

— Oh! dit le vieillard, je n'ai pas besoin de grand chose: un simple visa sur mon passeport. J'aimerais tant aller rejoindre mes fils en Amérique!

A quand le véritable rapport?

VRAIMENT

La victoire d'Eisenhower équivalait à une défaite retentissante pour l'expérience socialiste, signifie un échec bien catégorique pour le paternalisme d'Etat qui veut substituer la bureaucratie à l'initiative privée, qui veut contrôler tout aux dépens du jeu indispensable de la concurrence, qui veut pensionner tout le monde aux dépens des laborieux, qui base son well-being sur l'âge plutôt que sur le besoin. Pareil système sur les taxes d'un pays à un niveau stratosphérique est, après les Australiens et les Britanniques, les Américains viennent de faire comprendre qu'ils veulent payer moins de fisc et jouir de plus de liberté d'entreprise. Tout probablement, les Canadiens, l'an prochain, voteront dans le même sens.

Il est significatif que la victoire républicaine ait englobé les Etats industriels comme les autres. Stevenson, en se faisant recommander par les grands unions ouvrières, se sera lui-même tranché les pattes. Le peuple n'a jamais voulu la gouvernance d'un parti ouvrier, de nom ou en pratique. Les dernières grèves désastreuses aux Etats-Unis ont ancré cette attitude chez le voteur américain. Et la grande élection, chez nos voisins, aura démontré, une fois de plus, que l'ouvrier, dans le secret de la cabine de vote, penche sur l'urne, vote autrement que lorsqu'il doit se prononcer en levant le bras, au vu de tous, à une assemblée de membres, à un caucus unioniste, au risque de toutes les représailles dont dispose le travail organisé envers les récalcitrants. De fait, les unions ouvrières, pour leurs votes des membres, obtiendraient une représentation plus juste en employant le bulletin secret. Les membres pourraient ainsi signifier réellement ce qu'ils pensent de leurs chefs.

Le ministre du travail de l'Alberta révèle que la population urbaine de cette province y dépense maintenant, pour la première fois, la population rurale dans la proportion de 51,96 pour cent de la population totale.

Après avoir annoncé, le soir, que la campagne de souscription aux oeuvres de charité avait atteint son objectif, le président se charge de démontrer le lendemain matin que ce n'était pas conforme à la vérité. — Le public aimerait savoir où on en est rendu avec cette affaire.

Les souscripteurs à la Fédération de Charité de la paroisse des Saints-Anges de Lachine attendent toujours le rapport officiel de la Campagne dont l'objectif était de \$10,000 pour venir en aide aux pauvres et qui a pris fin vendredi, le 7 novembre, tel que convenu.

Le rapport qui a été présenté au public sent le "bluff" à plein nez et personne le croit. Il semble y avoir quelque chose qui ne va pas avec cette campagne de souscriptions pour les pauvres. Il faut le prendre non pas avec un grain de sel mais avec un gros sac de sel.

Samedi soir, le 8 novembre, M. J.-Hervé Bédard, le président de la Campagne, annonçait que l'objectif avait été non seulement atteint mais dépassé par quelques centaines de piastres. Ce n'était plus aussi intéressant le lendemain matin, soit dimanche, le 9 novembre.

Il a été annoncé au prône ce jour-là que les quêtes à toutes les messes étaient pour venir en aide à la Fédération, qui n'avait pas atteint son objectif.

Comment se fait-il que l'objectif était dépassé samedi soir, le 8 novembre, et qu'il était en déficit dimanche matin, le 9?

Si nous avons une recommandation à faire à nos pauvres, ce serait pour eux d'entrer leur hivers de bonne heure et ne pas trop compter sur ce surplus qui ne semble exister que dans le cerveau des organisateurs. Ce n'est pas prudent, un surplus qui change en déficit du soir au matin. Il faudrait pour nos pauvres quelque chose de plus certain. Est-il possible qu'il manquait \$3,000 pour atteindre l'objectif de \$10,000 lorsque la campagne a pris fin?

Le public qui a souscrit aimerait bien savoir où il en est rendu avec cette affaire ou ce "bluff" là.

Peut-être que l'ex-échevin J.-Georges Chassé, le président permanent de la Fédération, qui n'est pas la même chose qu'échevin permanent malgré qu'il le préférera, pourrait nous le dire. Comment l'objectif peut-il être atteint quand tous les (suite à la page 2)

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

Quel avenir attend Jean-Paul?

Les carrières qui s'offrent à son choix sont aujourd'hui plus variées que jamais—innombrables sont les chances de succès qui l'attendent dans sa propre province...

Dans le Québec, par exemple, des centaines de jeunes Canadiens prennent place parmi l'élite de l'Industrie. De jour en jour ils augmentent le nombre de nos techniciens, de nos experts, formés dans nos écoles spéciales et nos établissements d'enseignement secondaire: mines... textiles... pâtes et papiers... automobiles... aéronautique... élevage d'animaux à fourrure... sylviculture... pêcheries... et combien d'autres champs d'activité!

Ces sources de haute réussite, créées par une formation spécialisée, sont loin d'être réservées aux habitants de nos grandes villes. Il y a, par exemple, des écoles d'arts et métiers et d'artisanat rural dans toute la province — même dans le Grand Nord, aux Grandes-Bergeronnes, à la Tête-à-la-Baleine, et à Blanc-Sablon sur le détroit de Belle-Isle...

Cette formation spécialisée prépare la jeunesse québécoise à profiter au maximum de notre prodigieux développement industriel — qui repose si profondément sur l'exploitation de nos ressources naturelles. Elle lui permet, en outre, de payer sa part — importante et précieuse — à la continuation de ce progrès fabuleux.

CETTE RECLAME FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

POUR CÉLÉBRER LE MAGNIFIQUE DÉVELOPPEMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC